

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 1-2

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



JANVIER-FÉVRIER 2009

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Je vous souhaite une très bonne année 2009 et espère un soutien décisif de votre part lorsqu'il s'agira de prendre des décisions capitales pour l'apiculture suisse (cf. communiqué pages 8/9).

La neige est venue très tôt cette année et jusqu'en plaine. C'est sûr, vous êtes tentés de vous balader, de faire de la raquette, du ski, du ski de fond. Je vous y encourage pour garder la forme... mais n'oubliez pas vos ruchers. Décembre vous a certainement permis de faire le traitement à l'acide oxalique hors couvain dans d'excellentes conditions. Vous l'avez fait: vous avez un maximum de chances que vos colonies ne soient pas envahies avant l'heure par un trop grand nombre de varroas. Vous ne l'avez pas fait: ne venez pas vous plaindre ce printemps d'un trop grand nombre de varroas et demander ce qu'il faut faire!

Nous l'avons répété à maintes reprises: le contrôle systématique du varroa et son traitement dans les délais et conditions énoncés par le Liebefeld permettent d'éviter d'affaiblir inutilement les colonies et d'ouvrir la voie aux nombreux virus latents dans la ruche.

Un nouveau miracle vient de se produire. Les jours rallongent et la reine reprend tantôt sa ponte. Certes à petite dose pour le moment mais... c'est parti pour une nouvelle aventure... et un nouveau millésime qu'on se souhaite tous excellent.

Pour le moment, vous vous demandez dans quel état sont vos colonies. Pas de craintes... et pas de curiosité mal placée. Cet automne, vous aviez fait très consciencieusement votre boulot. Vous aviez nourri suffisamment et vous aviez tout fait pour éviter l'humidité contre laquelle les abeilles sont complètement démunies. Vous avez été régulièrement observer (mais pas toucher ou bouger) vos ruches. Pas de dégâts ni de petits animaux, ni de la nature, ni de sales petits garnements. Ouf. Alors continuez à observer... avec vos yeux comme dirait La Palice et n'ouvrez vos ruches sous aucun prétexte. Vous aurez largement le temps de le faire plus tard dans la saison.



Photo : J.-P. BERSET

Cette observation vous montrera que des cadavres d'abeilles s'accumulent à l'entrée ; et personne ne procède au nettoyage. Par ces températures froides, les abeilles pensent plus à se tenir chaud qu'à aller faire le ménage. Mais il est vrai qu'avec une accumulation moyenne de 20 à 30 cadavres d'abeilles par jour, cela peut inquiéter un néophyte. Mais tout ceci est normal. Dès les premiers jours où la température dépassera 10°, les abeilles feront leur vol de propreté et procéderont ensuite au grand ménage de printemps. Pour cela, elles n'ont pas besoin de vous.



En revanche, vous pouvez leur être très utile en leur installant un abreuvoir. Sauf si vous avez la chance d'avoir un petit cours d'eau à proximité du rucher. Il est impératif qu'au plus tard à fin février, tout soit en place pour que les porteuses d'eau aient le nécessaire à portée d'ailes. La réserve d'eau bénéficiera des premiers rayons de soleil et sera à l'abri du vent. Evitez aussi de l'installer sur la piste d'envol auquel cas les déjections pourraient souiller l'eau... et amener des maladies dans la colonie.

Entre activités professionnelles et de loisirs, pensez encore à nettoyer et désinfecter vos outils ainsi qu'à décrasser votre enfumoir. Voulez un soin particulier à vos cadres. Préparez vos nouveaux cadres, bien sûr. Mais pensez aussi au renouvellement. Pour les cadres de corps, le règlement sur le contrôle du miel exige un remplacement de tous les cadres par roulement sur 4 ans. Que vous fassiez le contrôle de votre exploitation – ce que je vous encourage à

faire – ou pas, cette mesure ne peut qu'être profitable à une bonne hygiène de vos colonies. On sait en effet que les cadres trop vieux sont des réservoirs de bactéries. Pour les cadres de hausse, adoptez la même méthode.

Enfin, mettez à jour vos notes et établissez vos objectifs pour cette nouvelle campagne.

Si depuis août dernier, vous avez scrupuleusement appliqué les conseils dispensés dans cette rubrique, vous avez mis un maximum de chances de votre côté. Restent les conditions météorologiques ; mais là, je n'ai aucune influence.

Chère apicultrice, cher apiculteur : bonne année encore et bien du plaisir.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion : écrivez à phtreyvaud@hotmail.com

Merci d'indiquer nom, prénom et domicile.



Un emplacement d'hiver pour des centaines de ruches entre Fethiye et Kemer dans le sud sud-ouest de la Turquie.